



Aide financière des enfants à un père alcoolique

Par **Agathe15**, le **12/09/2010** à **23:38**

Bonjour,

J'ai 24 ans et je suis étudiante boursière, en dernière année de Master d'urbanisme et aménagement. Je pense gagner plus tard correctement ma vie. Mon petit frère de 17 ans est lycéen dans un Lycée hôtelier, il aimerait devenir pâtissier.

Notre problème est que notre père est alcoolique, il n'a jamais vraiment travaillé et je ne pense donc pas qu'il ait une bonne retraite.

Nos parents viennent de divorcer et il n'est pas tenu à nous verser de pension alimentaire, il ne nous a par ailleurs jamais aidés, au contraire... Je commence une psychothérapie et j'ai déjà fait une dépression nerveuse à cause des conditions de vie au sein de ma famille lorsque nous vivions sous le même toit. De son côté, mon frère est dyslexique car il a été choqué tout petit par trop de choses...

Ma question est : **est-il possible que plus tard, notre père puisse nous assigner en justice afin qu'on l'aide financièrement à subvenir à ses besoins ? Et si oui, quels pourront être les recours grâce auxquels nous pourrions nous défendre ?**

Je crains beaucoup cette possibilité car nous essayons de nous en sortir dans la vie sans son aide, malgré les problèmes que nous avons eu à gérer durant notre enfance et notre adolescence par sa faute. Je trouverais ça profondément injuste et je m'en inquiète car je voudrais qu'on commence tous les deux une vie confortable et heureuse.

Je vous remercie par avance de votre réponse.

Agathe